

Le Principal

aux Parents d'élèves

COLLEGE
ANDRÉ MALRAUX

14 chemin du vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER

Tél. : 04 93 19 37 50
Fax : 04 93 19 37 55
Mél : ce.0061737f@ac-nice.fr

Le Principal

OBJET : INFORMATIONS CONCERNANT LES OPERATIONS DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

À ce jour nous n'avons pas d'éléments nous permettant de planifier une réouverture officielle du collège. Aussi, vous trouverez ci-dessous quelques informations relatives au calendrier de fin d'année ainsi qu'aux opérations d'orientation qui doivent se poursuivre, quelles qu'en soient les modalités. Des précisions concernant les points évoqués ci-dessous seront bien entendu apportées, dès la reprise, aux élèves et à leur famille.

1. Vacances de printemps

Les vacances scolaires sont une période de repos nécessaire pour les élèves, particulièrement cette année dans les circonstances que nous traversons.

Un dispositif de soutien est toutefois mis en place durant la seconde semaine de ces vacances (du 20 au 24 avril). Il s'adresse aux élèves volontaires ou aux élèves repérés par les équipes comme n'ayant pas pu bénéficier de la continuité pédagogique mise en œuvre. Ce stage se déroulera par groupe de 5 à 10 élèves, **en classe virtuelle**, à hauteur de 6h dans la semaine, en mathématiques et/ou en français.

Les familles souhaitant inscrire leur enfant voudront bien faire parvenir un mail à l'adresse suivante avant le mercredi 15 avril : ce.0061737f@ac-nice.fr, en indiquant en objet du mail « stage soutien » et en précisant le nom et la classe de l'élève.

2. Le Diplôme National du Brevet

Vous l'avez entendu dans les médias, les épreuves terminales du DNB ne pourront pas être mises en place (les épreuves écrites et l'épreuve orale). Seul le positionnement de l'élève sur le bilan de fin de cycle 4 sera retenu pour l'obtention de ce diplôme alors qu'il compte habituellement pour moitié du total des points.

3. Fonds social

En raison du nombre croissant de difficultés financières rencontrées par certaines familles, l'octroi d'une aide de fonds social collégien reste possible durant cette période de confinement. Les familles concernées voudront bien se faire connaître par mail : ce.0061737f@ac-nice.fr, **en indiquant en objet du mail « fonds social » et un rapide résumé de la situation. L'assistante sociale pourra reprendre contact avec elles.**

4. Voyages scolaires

Les voyages scolaires étant annulés, les sommes versées seront intégralement rendues aux familles même si les voyagistes ne rembourseront sans doute pas la totalité des acomptes au collège.

5. Oraux de fin d'année

L'oral de stage prévu pour les élèves de 4^{ème} est à ce jour annulé. Selon la date de reprise et les priorités du moment, nous verrons ce qu'il sera possible d'envisager autour de ce stage en entreprise.

De même, si l'oral de 3^{ème} dans le cadre du DNB est annulé, nous envisageons de le maintenir à titre d'entraînement en fin d'année scolaire avec éventuellement un oral de langue vivante. Pour rappel, l'épreuve du grand oral fait partie des 5 épreuves finales du baccalauréat.

6. L'orientation (3^{ème} et 4^{ème})

L'orientation est l'objectif principal de l'année de 3^{ème}. La saisie des choix d'orientation par les familles se fera par la plateforme « téléservices ». Une note à ce sujet sera adressée ultérieurement aux familles des élèves de 3^{ème}, dès que l'accès à cette plateforme nous sera ouvert.

Il est nécessaire d'affiner le projet d'orientation en lien avec les conseils donnés au 1^{er} semestre et avec les ressources à votre disposition en ligne, à défaut d'avoir pu participer aux portes ouvertes ou de réaliser des mini-stages :

- le padlet du CIO d'Antibes : <https://bit.ly/2yJXfOs>
- le CIO à distance par téléphone : 04 93 33 46 01 ou par mail : cio.antibes@ac-nice.fr
- les brochures métiers de l'Onisep en accès libre : <https://bit.ly/2xnL3IT>
- la brochure de l'Onisep distribuée aux élèves et accessible en ligne : <https://bit.ly/2V9bFij>
- les sites des lycées
- et bien sûr vos interlocuteurs habituels au collège.

Nous sommes étonnés que les brochures métiers de l'Onisep en accès libre (lien communiqué le 25 mars) n'aient été consultées qu'une vingtaine de fois par nos 140 élèves de 3^{ème} alors qu'elles s'adressent à chacun d'entre eux. Le travail sur l'orientation est avant tout un travail personnel de l'élève même si nous sommes conscients de la difficulté de la chose dans les conditions actuelles.

Nous rappelons par ailleurs que le redoublement n'est pas un choix d'orientation et qu'une demande de redoublement de la classe de 3^{ème} au motif que le confinement n'a pas pu permettre de réfléchir à son projet d'orientation ne pourra pas être acceptée.

La constitution des dossiers de recrutement sur les filières contingentées (STD2A par exemple) se fera par échange de mails selon des instructions qui seront communiquées aux familles par les professeurs principaux.

Les élèves intéressés par la voie de l'apprentissage (préparation des mêmes diplômes qu'en lycée professionnel, mais avec une alternance entre « l'école » et l'entreprise) voudront bien se faire connaître auprès des professeurs principaux.

Enfin, et pour rappel, un élève souhaitant s'engager dans une voie professionnelle précise (par exemple bac professionnel gestion-administration) pourra demander cette même formation dans plusieurs lycées. Nous vous conseillons de formuler a minima 3 vœux (même voie dans 3 établissements différents, 3 voies différentes, etc.).

Concernant les élèves de 4^{ème} souhaitant intégrer une 3^{ème} Prépa-métiers, les professeurs principaux ont pris l'attache des familles concernées pour constituer les dossiers de candidature. Si d'autres familles souhaitent toutefois constituer un dossier, qu'elles n'hésitent pas à se rapprocher du professeur principal (présentation de la 3^{ème} Prépa-métiers : <https://bit.ly/2wtadDK>).

7. Réinscription des élèves

Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} se verront remettre une fiche de réinscription au collège, avec pour les futurs élèves de 5^{ème} le choix de pouvoir s'inscrire en latin. Une « pré-réinscription » pourra se faire par voie dématérialisée si le confinement se prolonge, avec les documents originaux à fournir lorsque les conditions le permettront.

8. Les conseils de classe du 2nd semestre

Selon la date de reprise, les conseils de classe se dérouleront sous leur forme classique ou à distance.

Classes de 3^{ème} : Compte tenu du calendrier qui nous est imposé pour les opérations d'orientation, ces conseils de classe se tiendront autour du 8 et 9 juin. La fermeture du serveur permettant la saisie des vœux d'orientation des élèves est positionnée le 15 juin.

Classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : les conseils de ces classes seront positionnés le plus tard possible dans l'année scolaire compte tenu de l'absence d'épreuves. Il s'agit là d'optimiser les chances de pouvoir tenir ces conseils en présentiel.

9. Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)

L'examen concernant les ASSR1 et ASSR2 ne sera peut-être pas organisé cette année. Dans ce cas, l'ASSR1 sera passé en 4^{ème} et l'ASSR2 en classe de 2nde, en début d'année.

10. Contact

Les modalités de contact ne changent pas :

- Par téléphone (04 93 19 37 50) du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 en période scolaire,
- Par mail (ce.0061737f@ac-nice.fr) le reste du temps.



O. Leboutet

The image shows a blue ink signature over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE ANDRE MALRAUX', 'Le Principal', and '06800 CAGNES SUR MER'.